



Communication de la Maire de Paris sur le plan de lutte contre la pollution atmosphérique liée au trafic routier

09/02/2015

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, l'amélioration de la qualité de l'air que respirent les Parisiens est l'un des plus importants défis que nous devons aujourd'hui relever. En effet, une métropole d'ambition internationale comme Paris doit avant tout être capable de garantir un habitat de qualité pour des millions de gens qui y vivent, y travaillent et entendent s'y épanouir pleinement. Or, selon l'Organisation mondiale de la santé, la pollution atmosphérique essentiellement liée aux transports à Paris, et plus spécifiquement aux particules fines émises par les moteurs diesel, cause chaque année la mort prématurée de quelques 42.000 personnes en France.

Plusieurs actions d'envergure ont été votées par le Conseil de Paris depuis 2001 afin de résorber cette pollution et promouvoir une ville plus saine. Une impulsion politique salubre a ainsi été donnée pour réduire l'usage de la voiture qui congestionne nos rues et pollue notre territoire. C'est ainsi qu'en 12 ans, une réduction de près d'un tiers des pollutions aux particules fines a été observée par AIRPARIF, dont un tiers est directement dû à des choix d'aménagement public affirmés et à un rééquilibrage de l'espace public au profit des mobilités alternatives à la voiture individuelle.

Ainsi, la circulation automobile a baissé de 25 % depuis 2001. Cette politique a pu porter ses fruits parce qu'elle a aussi assuré aux usagers des alternatives crédibles et attrayantes en matière de transport public. Plusieurs innovations ont ainsi vu le jour, tels que les prolongements de lignes de métro, la création du tramway des Maréchaux ou la mise en service de Vélib' puis d'Autolib', dont les succès dépassent aujourd'hui largement le cadre parisien.

Cette politique, nous entendons la poursuivre au cours de l'année prochaine à travers de nouvelles extensions du métro, du tramway, de nouvelles lignes de transport en site propre, la mise en place de nouvelles bornes de recharge pour les véhicules électriques ou le développement des services à la demande, toujours plus proches des besoins des usagers.

Paris entend pleinement assumer sa participation au développement d'un réseau métropolitain de transport public, dense, diversifié, fiable, dont le bénéfice est partagé par tous les Franciliens. Cependant, nous devons aller encore plus loin pour faire baisser la pollution atmosphérique. A l'automne dernier, une étude inédite d'AIRPARIF cofinancée par la Ville nous a en effet alertés sur la nocivité de la pollution aux particules ultrafines de la Capitale.

Face à un tel enjeu de santé publique, nous n'avons pas le droit de nous cantonner à une attitude d'attente. Nous devons dès aujourd'hui prendre les mesures qui s'imposent pour réduire la circulation des voitures thermiques dans Paris, principales émettrices de pollution, notamment aux particules et aux oxydes d'azote. Dès le mois de mai, notre Assemblée a unanimement affirmé sa volonté de renforcer ses actions pour faire face à l'urgence, avec davantage d'ampleur et de réactivité, en votant un vœu de l'Exécutif parisien.

Je remercie, bien sûr, Christophe NAJDOVSKI d'avoir porté et de continuer à porter avec beaucoup d'énergie cette politique ambitieuse, ici, au sein de l'Exécutif.

Dorénavant, plusieurs mesures sont automatiquement prises lors d'épisodes de pollution : la gratuité immédiate du stationnement résidentiel dès le dépassement du seuil d'information, la gratuité de Vélib' et d'Autolib' dès le dépassement du seuil d'alerte, la demande de circulation alternée et la gratuité dans les transports en commun lors d'épisodes de pollution prolongés.

Ces mesures de court terme - j'espère qu'elles intéressent tout le monde, y compris ceux qui ont d'autres conversations en marge de notre Conseil et qui s'inscriront certainement dans le débat tout à l'heure pour expliquer qu'ils sont d'accord avec ce que je viens de dire - s'articulent pleinement au plan d'actions que nous déployons à Paris à moyen et long termes. C'est le sens de la démarche inédite que nous avons initiée à l'automne et qui traduit la volonté exprimée par les Parisiens lors des élections de mars 2014, de faire de Paris à l'horizon 2020 une zone libérée des véhicules polluants, où la circulation sera réservée aux véhicules propres et de sortir du diesel.

Nous avons pour cela mené une consultation approfondie, avec un panel de citoyens qui nous a permis de constater la détermination des Parisiens à agir contre la pollution. Ainsi, je suis persuadée que l'action résolue conduite par le Conseil de Paris trouvera, et trouve déjà, un écho positif auprès de la population.

Je vous propose donc de franchir un nouveau pas aujourd'hui et de traduire notre engagement par des actes. En utilisant le cadre créé par la loi sur la transition énergétique, je vous propose ainsi de créer une zone à basse émission dans Paris, à l'instar de celle qui existe déjà dans plus de 200 villes européennes.

Dès le 1er juillet 2016, nous pourrons interdire l'accès aux voies parisiennes à tous les véhicules les plus polluants. Sans attendre que la nouvelle loi ne soit opérationnelle, je souhaite expérimenter, dès le mois de juillet prochain, une interdiction pour les véhicules lourds les plus polluants (camions, autobus, autocars).

Les Parisiens sont prêts. Un sondage, révélé ce week-end par l'IFOP, établit en effet que 85 % d'entre eux se prononcent en faveur de l'interdiction de la circulation des véhicules lourds les plus polluants dès l'été 2015, et c'est 78 % des Franciliens.

Pour être efficaces, ces mesures devront être prises sans jamais rompre le fil de la concertation que nous menons, que Christophe NAJDOVSKI et d'autres adjoints mènent autour de lui avec l'ensemble des professionnels du secteur, notamment des secteurs de la logistique, mais aussi les artisans et les commerçants qui sont au cœur de la vitalité économique de Paris.

Le dialogue avec les Parisiens doit être constant. La lutte contre la pollution nous concerne tous et ne pourra être gagnée que par la prise en compte de tous les points de vue et de tous les intérêts.

C'est pourquoi nous présentons aujourd'hui des mesures ambitieuses de soutien aux différentes formes de mobilité alternative à l'usage d'un véhicule individuel polluant, avec la poursuite et le développement de mesures incitant soit à l'abandon d'un véhicule personnel au profit de mobilités alternatives, soit au remplacement des véhicules polluants par des véhicules propres.

L'accompagnement de chacun dans la transition vers une mobilité propre est essentiel. Il ne s'agit nullement d'empêcher de circuler, mais de permettre de circuler sans polluer.

De la même façon, un tel combat ne peut sérieusement s'envisager qu'à l'échelle de toute la métropole. C'est la raison pour laquelle nous avons réuni, au début de l'année, les élus franciliens lors d'une grande Conférence pollution, afin de leur proposer de s'associer librement à notre démarche.

Un comité d'animation sur cette question de lutte contre la pollution a d'ores et déjà été lancé avec le concours positif - j'insiste sur le mot positif - des grandes communautés d'agglomération de première couronne, Plaine commune, Val de Bièvre, Est Ensemble et G.P.S.O., qui représentent toutes les sensibilités politiques de notre métropole.

Mes chers collègues, soyons-en convaincus, sur un dossier aussi sérieux que la lutte contre la pollution de l'air, il serait illusoire d'espérer progresser sans une démarche résolument volontaire.

Je tiens à nouveau à remercier mon adjoint aux transports et déplacements, Christophe NAJDOVSKI, pour la détermination qu'il met à conduire un dossier qui nécessite autant de souplesse que d'ambition et de détermination.

Face aux quelques défis majeurs de son siècle, Paris doit agir et montrer sa capacité à prendre les initiatives que réclame aujourd'hui une majorité de nos concitoyens. Paris doit incarner une perspective de changement durable et tenable, a fortiori pendant cette année où Paris va accueillir la COP21 sur le climat.

C'est tout l'objet des débats que nous allons avoir maintenant et qui témoigneront, j'en suis sûre, de notre envie commune de progresser avec patience - ce n'est pourtant pas ma qualité première -, pédagogie mais aussi résolution et caractère.

Je vous remercie.